

## LE MOT DU DOYEN...

**25 août – 21<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire**



### **Quelques échos au sujet des églises du Doyenné et des travaux envisagés (1)**

Depuis quelques jours, l'effervescence règne chez nos Fabriciens. Pour rappel, la « Fabrique d'église » (en abrégé dans le texte : FE) est un établissement public qui gère, sous la tutelle de l'Evêque et des Autorités administratives, les biens destinés au culte public, afin d'assurer les moyens [les bâtiments (église, presbytère), mais aussi tout ce qui est nécessaire au culte : personnel, chauffage, électricité, assurances, entretien, objets liés au culte...] pour un exercice digne de ce culte. Elle possède la personnalité civile. Le « Conseil de Fabrique » comprend deux membres de droit : le Curé et le Bourgmestre (qui peut se faire remplacer par l'Echevin délégué aux Cultes – chez nous, M. l'Echevin Chr. Brotcorne), et cinq membres élus, les « Fabriciens ». Chaque année, chaque FE doit rentrer un « budget » prévisionnel pour l'année civile qui suit ; ce budget tient compte notamment des travaux que les Fabriciens proposent à la Ville pour l'entretien et/ou l'embellissement de l'église ; ce budget est à déposer en même temps à l'Administration communale et à l'Evêché, au plus tard le 30 août, ce qui explique l'effervescence actuelle et les réunions des diverses FE qui se succèdent soirée après soirée. Ces budgets seront ensuite examinés par les deux instances, Evêché et Ville de Leuze.

J'ai pensé que vous pourriez être intéressés par quelques échos de ces réunions des FE du Doyenné et des projets qu'elles vont défendre auprès des Collège et Conseil communaux de Leuze. Voici déjà quelques échos de Leuze, Thieulain, Gallaix, Chapelle-à-Wattines et Grandmetz.



**FE St-Pierre de Leuze (Président : M. L. Olivier – Trésorier : M. Chr. Saily – Secrétaire : Mme G. Waels – Membres : M. G. Lesent, M. J.-L. Mertens, M. N. Meurisse, M. D. Jadot, M. J.-M. Bourgeois, M. J. Anrys)**

On peut d'abord remercier la Ville de Leuze pour les travaux de sécurisation de la cloche principale ; ceux-ci ont été réalisés il y a quelques semaines et depuis, la grosse cloche rythme à nouveau la vie leuzoise et les célébrations qui ont lieu en la Collégiale. La FE attend maintenant avec impatience la mise en route des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment (toitures, murs extérieurs...). Dans un mail récent de Mme la Responsable du Service Urbanisme de la Ville de Leuze, Mme A. Jean, j'ai pu lire avec beaucoup d'espérance qu'elle allait pouvoir s'occuper de ce dossier sous peu.



**FE St-Denis, de Thieulain (Président : M. J.-Cl. Vivier – Trésorier : M. Ph. Vandaele – Secrétaire : M. B. Leleux – Membres : Mlle M.-N. Bruneau, Mme C. Rodriguez)**

La FE se propose d'introduire une demande de budget afin de pouvoir faire traiter le mur côté terrain du jeu de balle, un mur qui présente de nombreuses traces d'humidité qui risque toujours de dégénérer en provoquant moisissures, mэрule... Un travail bien nécessaire donc...



**FE Ste-Croix, de Gallaix (Présidente : Mlle M.-N. Bruneau – Trésorier : M. Ph. Vandaele – Secrétaire : Mme S. Descheemacker – Membres : M. B. Mestdagh, M. M. Delbecq)**

Le dossier relatif à une éventuelle désaffectation de l'église est toujours en cours. Pour rappel, dans le cadre du PCDR (Projet communal de développement rural), une demande avait été faite par la Ville de Leuze, appuyée par le 'Comité de village' de Gallaix, de désaffecter l'église afin de la transformer en 'maison de village'. La FE de Gallaix avait alors désigné la FE de Thieulain comme « fabrique absorbante » (Avec des mots simples : la paroisse de Gallaix fusionnerait avec la paroisse de Thieulain) ; la FE de Thieulain s'est réunie et a décidé qu'elle acceptait d'aider la FE de Gallaix, c'est-à-dire qu'elle acceptait de reprendre les droits et devoirs de la FE de Gallaix mais qu'elle ne donnait pas un avis favorable à la désaffectation de l'église de Gallaix et à sa réaffectation en 'maison de village' (Avec des mots simples : la FE de Thieulain accepte d'assurer la gestion de l'église de Gallaix, mais elle souhaite qu'elle demeure une église). La FE de Gallaix doit maintenant se réunir pour acter la décision de la FE de Thieulain et faire un choix : soit la FE de Gallaix accepte la décision de Thieulain : les deux paroisses fusionnent, la FE de Gallaix est dissoute et la FE de Thieulain gère les deux églises (Pour les paroissiens, il n'y aura pas de changement par rapport à la situation actuelle : l'église de Gallaix reste une église, on continue à y célébrer les Messes, Baptêmes, Funérailles...) ; soit la FE de Gallaix n'accepte pas la décision de la FE de Thieulain et désigne une autre FE du Doyenné comme « fabrique absorbante » ; il conviendra alors d'interroger cette FE de façon à lui demander si elle accepte... A suivre donc...



**FE Ste-Vierge, de Chapelle-à-Wattines (Président : M. G. Stocman – Trésorier : M. F. Dubrunfaut – Secrétaire : M. R. Debroux – Membres : M. F. de Saint-Martin, Mme N. Despret)**

La question de la réouverture de l'église s'est évidemment posée. La FE se propose d'interroger des experts à propos de la sécurité du bâtiment. Si celui-ci s'avère sans danger (si tout ce qui devait tomber est tombé...), la FE va envisager le nettoyage de l'édifice par une entreprise. Elle verra alors avec la Ville de Leuze comment avancer dans les réparations. Cependant, si l'église s'avère sécurisée et dès que le nettoyage aura été réalisé, on pourrait alors reprendre le culte dans l'église de Chapelle-à-Wattines. Ce qui serait évidemment une très bonne chose...



**FE St-Michel, de Grandmetz (Président : M. N. Jouret – Trésorier : M. P. Demeulenaere – Secrétaire : Mme Chr. Leroux – Membres : Mlle Y. Papin, M. J. Delporte)**

La FE a l'intention d'introduire plusieurs projets auprès de la Ville de Leuze via le budget : 1) une demande de budget afin de remplacer la chaudière de l'église : une chaudière « gaz » moderne serait installée. C'est évidemment une grosse dépense mais devenue indispensable aujourd'hui et pour le confort des fidèles et pour la sécurité de l'installation ; afin de ne pas demander à la Ville de supporter la totalité du coût, on envisage un partenariat Ville-Paroisse pour le financement ; 2) une demande de budget afin de nettoyer le clocher des fientes qui se sont accumulées (des dizaines de centimètres !) et la fermeture des orifices par du treillis ; 3) une demande de budget afin de couvrir le toit du clocher de façon provisoire, ce qui laisserait du temps pour envisager le dossier de restauration, mais au moins les eaux de pluie ne s'infiltreraient plus dans le bâtiment comme maintenant ; 4) cela étant fait, on envisagerait la remise en route des cloches de l'église. Un beau projet donc que je ne peux qu'encourager !

+++

Le Doyen est heureux de voir que « les choses commencent à bouger » et que nos églises sont considérées comme des lieux importants dans la Commune.

**A bientôt pour des informations à propos des autres églises du Doyenné... Un merci déjà aux Autorités communales pour leur aide dans la conservation et l'entretien de nos églises et un très grand merci à tous nos Fabriciens pour ce travail de l'ombre qu'ils assurent au service de ce bâtiment si symbolique au cœur de la ville et de nos villages : l'église, ce lieu qui accueille tant et tant d'événements de nos vies !**

Bon dimanche !

**Doyen Patrick Willocq**